

Neuchâtel, le 6 novembre 2023

Un nouvel outil anti-crues pour faire face aux bouleversements du climat

Pour lutter contre de futures inondations, les sapeurs-pompiers du littoral neuchâtelois bénéficieront d'une imposante protection mobile. Un dispositif offert par la compagnie d'assurance la Mobilière, active dans la prévention des dangers naturels, qui permettra de protéger des lieux stratégiques ou de lutter contre le ruissellement en cas de forte pluie. Suite à l'acceptation de ce don par le Conseil général le 4 septembre dernier, les sapeurs-pompiers neuchâtelois ont procédé à une démonstration sur l'esplanade de la Maladière.

Comme un grand paquet cadeau tout rouge, le conteneur abritant la nouvelle protection mobile peut être facilement transporté, comme d'autres moyens d'intervention, par des camions porte-berce dont les sapeurs-pompiers neuchâtelois sont équipés. Cet après-midi, ce dispositif offert à la Ville de Neuchâtel par la Mobilière, avec l'assentiment du Conseil général, était déballé et une partie de ses 400 mètres de boudins déployés sur l'esplanade de la Maladière pour une démonstration devant les invité-e-s et les médias.

« Nous sommes très reconnaissants à la Mobilière de nous offrir, comme à d'autres villes de Suisse, ce dispositif qui complète nos équipements en cas de crue, a indiqué sur place Didier Boillat, conseiller communal en charge de la sécurité, ajoutant : nous espérons ne jamais devoir l'utiliser en condition réelle, mais au vu de l'intensification des événements climatiques que nous vivons, il sera sans doute d'une grande utilité. »

Utile contre les pluies extrêmes

La protection mobile, constituée de douze éléments modulaires, est très simple d'utilisation : elle se remplit d'eau pour former une barrière très efficace. Si elle ne peut pas grand-chose contre la montée des eaux du lac - à l'instar de l'été 2021 où l'eau était remontée du sol par le gonflement de la nappe phréatique - la digue peut protéger un emplacement particulier, ou lutter contre le ruissellement en cas de pluie extrême.

« Grâce à ces équipements, nous donnons aux communes des outils nécessaires pour mieux se protéger et diminuer ainsi les dommages. En tant que société à ancrage coopératif, il nous tient à cœur de servir la collectivité. Les projets de prévention des dommages naturels s'inscrivent dans cette optique », explique Stéphane Progin, agent général de la Mobilière à Neuchâtel.

Neuchâtel fait partie des 15 villes de Suisse à être désormais dotée d'une digue mobile. Les lieux n'ont pas été choisis au hasard. Le Laboratoire Mobilière de recherche sur les risques naturels de l'Université de Berne a identifié les communes particulièrement exposées aux risques d'inondation et présentant un potentiel de dommages élevé (voir la [carte montrant le potentiel de dommages des crues](#)).

Cette protection mobile fabriquée par la société Aeschlimann SA de St. Urban (LU) sera entreposée dans la caserne de la Maladière, le cœur de la Région de défense incendie du littoral (RDIL) qui chargée d'assurer la sécurité incendie et inondations sur l'ensemble des communes du littoral, via un mandat du syndicat régional de la sécurité civile du littoral neuchâtelois.

Ville de Neuchâtel

Renseignements complémentaires :

Didier Boillat, conseiller communal en charge du développement technologique, de l'agglomération, de la sécurité, des finances et des ressources humaines, 032 717 71 01

Stéphane Cosandier, commandant de la région de défense incendie du Littoral, Service de la protection et de la sécurité, 032 717 57 23

Stéphane Progin, agent général de la Mobilière à Neuchâtel, 032 727 60 60

